

Pourquoi célébrer des funérailles à l'église?

Parce que :

- C'est le lieu où la communauté chrétienne se rassemble.
- On y célèbre le baptême où Dieu nous accueille dans son peuple.
- Les baptisés s'y réunissent pour se nourrir de la Parole de Dieu et du Pain de vie.
- C'est là que la personne défunte a vécu des étapes importantes dans sa vie.

Pour ces raisons, l'église est le lieu habituel des funérailles chrétiennes.

Le choix de l'une des formes de célébrations revient à la famille.

Toutes ces célébrations peuvent se faire en présence du corps ou des cendres.

La maison funéraire informera l'équipe paroissiale concernée de votre choix.

*Nous sommes de tout
coeur avec vous.
Recevez nos sincères
condoléances.*

*Sois patient
envers ce qui n'a pas encore
de réponse dans ton coeur!*

Rainer Maria Rilke

*« J'ai pour vous
un avenir, une espérance »*

(Jr 29,11)

Quelle célébration choisir lors d'un décès?

*Nous vous offrons
un accompagnement
humain et spirituel*

Les paroisses catholiques
du diocèse de Nicolet





Un membre de votre famille vient de mourir...

- Par respect pour cet être cher, avec votre famille, vous cherchez à donner sens à cet événement, et vous désirez un rite funéraire qui convienne.
- Nous vous offrons de l'aide pour préparer une célébration religieuse.
- Afin de respecter les dernières volontés de la personne défunte et le cheminement de la famille, différentes formes de célébrations sont proposées.

À l'église :

les funérailles peuvent être célébrées sous deux formes :

1 Célébration des funérailles avec liturgie eucharistique (messe)

Une célébration comprenant:

- accueil
- liturgie de la Parole
- liturgie eucharistique
- rite du dernier adieu

Pour la préparation des funérailles, une aide pastorale vous sera proposée par la paroisse.

2 Célébration des funérailles avec liturgie de la Parole (sans messe et sans communion)

Une célébration comprenant:

- accueil
- liturgie de la Parole
- rite du dernier adieu

Pour la préparation des funérailles, une aide pastorale vous sera proposée par la paroisse.

À la maison funéraire :

une célébration d'adieu comprenant :

- accueil
- liturgie de la Parole
- prières d'adieu

Cette célébration n'est pas une messe et il n'y a pas de communion. Elle sera présidée par une personne autorisée représentant la paroisse. Pour la préparation de cette célébration, une aide pastorale vous sera proposée par la paroisse.

N.B. Pour une célébration sans référence à la foi catholique, prenez arrangement avec l'équipe du salon funéraire.